

Image not found or type unknown



## Formation professionnelle et rendre les années

Par **VIRGINIE**, le **08/10/2012** à **10:46**

Bonjour, je suis actuellement infirmière dans le centre hospitalier de BELFORT. j'ai été subventionné par l'hopital pour payer mes années d'études infirmières, durant 3 ans et ils m'ont fait signer un contrat disant que je devrais à l'issus de mes études leur rendre 5 ans. Sachant que j'ai déjà rendu 3 ans à l'heure actuelle.

dans le cas ou je trouve un autre poste , dans un établissement privé , quelles possibilités ais-je pour quitter l'établissement actuel, sans leur rendre les mois dus restants ? (envirion 15000 euros/an)

merci de me répondre rapidement